



[www.sante-environnement-jura.fr](http://www.sante-environnement-jura.fr)

# LA LETTRE

N° 2025 12

13 mars 2025

## CE N'EST PLUS LA DOSE QUI FAIT LE POISON

Peut-être êtes vous surpris par ce titre. Effectivement, depuis Paracelse cette affirmation avait amené les autorités sanitaires à fixer des seuils pour la contamination humaine par des toxiques. Mais c'est bien la réalité. Avec la découverte, en 1991 des perturbateurs endocriniens, les scientifiques ont démontré, qu'avec ces substances, des doses plus petites, et même infimes, peuvent être plus dangereuses pour la santé. Avec ces substances, c'est le moment de la contamination qui joue un rôle premier. En effet, ces substances agissent sur les informations que donnent les glandes endocrines pour faire fonctionner notre corps. Si bien que c'est en période de grande activité de ces glandes (, 1000 premiers jours y compris in utéro, adolescence, et ménopause, etc) que les contaminations sont les plus dangereuses et peuvent entraîner des maladies chroniques (maladies cardiovasculaires, cancers, obésité, alzheimer, parkinson, troubles du développement, infertilité, etc ) des années plus tard, voire des dizaines d'années plus tard.

De plus avec ces substances, les scientifiques ont montré qu'elles peuvent se combiner pour être plus dangereuses. Si bien que des substances qui seraient inoffensives si elles étaient seules, peuvent devenir extrêmement dangereuses combinées avec d'autres. C'est ce qu'on appelle l'effet cocktail.

Mais alors pourquoi revenir sur ces explications déjà connues de nos lecteurs ? Tout simplement parce que les autorités sanitaires et gouvernementales n'ont

pas encore intégré ces réalités dans leur réflexion et continuent à penser que c'est la dose qui fait le poison.

C'est ce qui permet à la directrice du Syndicat des eaux du Récépage qui dessert Tavaux en eau potable, d'affirmer que « **chez nous, elle (eau) est naturellement potable, c'est presque un luxe** ».

Mais elle ne nie pas qu'on y retrouve 20 PFAS (per et polyfluoroalkylées) qui feront l'objet de recherches obligatoires à partir de 2026. Ceci tout en précisant qu'il n'y a pas de dépassement des seuils réglementaires. Et oui, c'est bien là que se situe le problème. Comme nous l'avons vu plus haut, avec les perturbateurs endocriniens, il n'est plus question de seuils possibles.

Le TFA, le plus répandu des PFAS, qui vient d'être classé perturbateur endocrinien par les autorités sanitaires européennes, n'est pas encore officiellement recherché dans les eaux. Beaucoup de PFAS ont déjà été classés comme perturbateurs endocriniens.

Alors rassurer les populations en précisant que les seuils ne sont pas dépassés, n'empêche pas les contaminations dangereuses pour la santé.

Alors, en attendant que nos gouvernants prennent, enfin, en compte les études des scientifiques indépendants, il ne reste que l'action collective pour contrer l'augmentation considérable des maladies chroniques. La France est passée au premier rang mondial pour l'incidence du cancer du sein, y compris chez les femmes de moins de 50 ans. D'ailleurs, ceci remet en cause les déclarations officielles que l'augmentation du nombre de cancers serait due au vieillissement. Le

Jura est l'un des premiers départements pour l'augmentation de la mortalité infantile (plus 50% en 10 ans). Partout autour de nous nous pouvons constater les dégâts sanitaires dus en l'absence de prise en compte de cette nouvelle donnée, c'est n'est pas la dose qui fait le poison.

Aidez-nous à mettre un terme à ces aveuglements en nous rejoignant.

Précision : nous avons donné notre point de vue au journal Le Progrès qui n'a pas jugé nécessaire de le publier.

Action Santé Solidarité

Centre Social

Rue de Pavigny

39000 LONS LE SAUNIER

[actionsantesolidarite@gmail.com](mailto:actionsantesolidarite@gmail.com)

**Pour ne plus recevoir la lettre, envoyer votre demande de désabonnement à l'adresse mail de l'association**